Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant	Numéro de permis	Date d'inspection
Centre de la petite enfance (CPE) La ribambelle en folie Ltée	2001910	Le 01 septembre 2021
Nom de l'établissement		Numéro de téléphone
Halte scolaire la Ribambelle en Folie Ltée		(506) 423-6401
Adresse		
40 rue De L'École Saint-Léonard NB E7E 1Y6		
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis		Titre du poste
Annik Thériault		Inspecteur/Inspectrice

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (i) les nom, adresse, date de naissance du membre du personnel.	24(1)(c)(i)	18 août 2021	
Commentaires : Il manque trois dossiers d'employés sur les lieux.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (ii) ses compétences, y compris le certificat et la formation que prévoit l'alinéa 11b) ou c).	24(1)(c)(ii)	18 août 2021	
Commentaires : Il manque trois dossiers d'employés sur les lieux.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iii) la description de ses fonctions et de ses responsabilités.	24(1)(c)(iii)	18 août 2021	
Commentaires : Il manque trois dossiers d'employés sur les lieux.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (iv) une déclaration indiquant qu'il a lu et compris les obligations que lui imposent la Loi et le présent règlement.	24(1)(c)(iv)	18 août 2021	
Commentaires : Il manque trois dossiers d'employés sur les lieux.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (v) une copie de la vérification de son casier judiciaire ou de la vérification de ses antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables, selon le cas.	24(1)(c)(v)	18 août 2021	

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
Commentaires : Il manque trois dossiers d'employés sur les lieux.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vi) une copie de la vérification effectuée auprès du ministère du Développement social.	24(1)(c)(vi)	18 août 2021	
Commentaires : Il manque trois dossiers d'employés sur les lieux.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	18 août 2021	
Commentaires : Il manque trois dossiers d'employés sur les lieux.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : d) les dossiers des personnes associées, lesquelles renferment : (i) la vérification du casier judiciaire.	24(1)(d)(i)	18 août 2021	
Commentaires : Il manque trois dossiers d'employés sur les lieux.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : d) les dossiers des personnes associées, lesquelles renferment : (ii) la vérification auprès du ministère du Développement social.	24(1)(d)(ii)	18 août 2021	
Commentaires : Il manque trois dossiers d'employés sur les lieux.			
28(2) L'exploitant d'un établissement agréé procède une fois par mois aux exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie.	28(2)	31 août 2021	
Commentaires : Dernière exercise a été fait le 14 mai 2021.			
39(2) L'établissement agréé est pourvu d'un espace distinct et sous clé qui est hors de la portée des enfants pour ranger : a) les produits toxiques, les produits chimiques et les produits d'entretien;	39(2)(a)	13 août 2021	
Commentaires : Lors de ma visite, les produits toxiques, chimiques et d'entretien était à la portée des enfants. Ils se trouvent dans une armoire qui a une une serrure mais l'éducatrice dit ne pas avoir la clée .			

Commentaires généraux

La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio.

Il manque trois dossiers d'employés sur les lieux. Tout les dossiers des employés doivent être sur place y compris l'exploitante.

Lors de ma visite, les produits toxiques, chimiques et d'entretien était à la portée des enfants. Ils se trouvent dans une armoire qui a une une serrure mais l'éducatrice dit ne pas avoir la clée .

Dernière exercise a été fait le 14 mai 2021. Des exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie sont menés chaque mois.

Lors de ma visite les enfants était parti avoir un tournoi de soft ball. Important : Vous devez avoir une trousse de premier soins complète durant le transport et les sorties avec les enfants.

Retourner le lendemain voir les enfants et les enfants fesaient des jeux calmes et ont mangé la collation.

original signé par Annik Thériault	Le 01 septembre 2021
Signature de la personne responsable de la délivrance de permis	Date
original signé par Lynne Thibodeau	Le 01 septembre 2021
Signature de l'exploitant ou de la personne désignée	Date